



## Suis-je obligée de donner une clef au bailleur ?

Par **Sophie**, le **10/01/2010** à **20:05**

Bonjour,

J'ai résilié mon bail et le bailleur voudrait que je donne la clef de l'appartement pour le faire visiter. Mais je n'ai pas envie que des personnes viennent chez moi en mon absence - ai-je le droit de ne pas leur donner la clef de l'appartement en leur disant que je suis à la maison tous les soirs et qu'ils peuvent venir le soir ainsi que le week-end.

Merci de votre réponse.

Sophie

Par **Berni F**, le **10/01/2010** à **20:42**

Bonjour,

il me semble évident que vous ne soyez pas obligée de laisser des inconnus pénétrer dans votre domicile en votre absence.

d'ailleurs, je ne vois même pas pourquoi vous seriez obligée de coopérer avec le propriétaire pour qu'il puisse effectuer des visite avant votre départ.

cordialement.

Par **Sophie**, le **10/01/2010** à **21:27**

Merci de votre réponse